

Les Entretiens de la Concurrence III du tribunal de commerce de Paris

Pour la troisième édition des Entretiens de la concurrence, la cour d'appel et le tribunal de commerce de Paris organisent une manifestation consacrée aux **Nouvelles Opportunités Concurrentielles devant le juge de droit commun**. Celle-ci se tiendra, le 18 octobre 2016 de 9h00 à 17h30 au Tribunal de commerce dans la grande salle d'audience (1 quai de la Corse - 75004 Paris).

Ce colloque a pour objectifs de souligner la spécificité et les atouts en droit de la concurrence du juge de droit commun. Entre droit et économie, celui-ci se saisit des problèmes soulevés par les nouvelles opportunités économiques. Il est appelé à mettre en œuvre le droit de la concurrence tout en étant confronté à la compétition des autres systèmes juridiques dans une économie globalisée.

Cette journée réunissant de nombreux spécialistes du droit de la concurrence est validée au titre de la formation continue obligatoire des avocats.

Ils sont organisés grâce au concours de l'AFFIC, Association Française en Faveur de l'Institution Consulaire.

Le programme de la journée et un bulletin d'inscription sont joints.

PROGRAMME DU 18 OCTOBRE 2016

08h30 Accueil des participants

09h00 Ouverture du colloque par Jean Messinesi, Président du tribunal de commerce de Paris

Première partie : Nouvelles Opportunités Economiques

09h15 Quelle appréhension de l'économie collaborative par le droit de la concurrence ?

Table-ronde animée par **Mme Béatrice Charlier-Bonatti**, présidente de chambre honoraire au tribunal de commerce de Paris

Avec la participation de :

- Jean-Bernard Falco, Président de l'association pour un Hébergement et un Tourisme Professionnels (AHTOP),
- Anne Perrot, associée du cabinet MAPP, ancienne Vice-présidente de l'Autorité de la concurrence,
- Pascal Terrasse, Député de l'Ardèche, auteur du rapport sur l'économie collaborative

10h30 Pause

10h45 Quel traitement concurrentiel de l'accès et de l'utilisation des données ?

Table ronde animée par **Mme Nathalie Dostert**, juge au tribunal de commerce de Paris

Avec la participation de :

- Philippe Bailly, Président du Carrefour de l'internet des objets,
- Philippe Bobet, Président honoraire du Conseil National des Greffiers des tribunaux de commerce et greffier associé au tribunal de commerce de Paris,
- Georges Decocq, professeur à l'université Paris Dauphine, directeur de l'Ecole Droit-Dauphine, professeur à l'Ecole Polytechnique

13h00 Déjeuner

Deuxième partie : Nouvelles opportunités juridiques

14h30 Intervention de Mme Carole Champalaune, Directrice des affaires civiles et du Sceau

15h30 Quelle attractivité du droit de la concurrence à l'heure des réformes ?

Table-ronde animée par le professeur **Muriel Chagny**, professeur à l'université Paris Saclay, directeur du master 2 Concurrence et contrats, membre de la Commission d'examen des pratiques commerciales

Avec la participation de :

- Jean-Louis Fourgoux, avocat au barreau de Paris, président de l'Association Française d'Etude de la Concurrence (AFEC),
- Alain Gauvin, directeur des affaires juridiques et réglementaires France du groupe Carrefour,
- Irène Luc, conseiller à la cour d'appel de Paris,
- Stanislas Martin, chef du service de la protection des consommateurs et de la régulation des marchés, DGCCRF,
- Maurice Nussenbaum, professeur à l'université Paris-Dauphine, président de Sorgem Evaluation, expert financier agréé par la Cour de cassation

17h30 Conclusion : Mme Chantal Arens, Premier président de la cour d'appel de Paris



BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner avant le 11 octobre 2016

Pré-réservation : entretiens.concurrence@tc-paris.org ( *ne tient pas lieu d'inscription*)

Réservation définitive : Bulletin à retourner **uniquement** par courrier au tribunal de commerce, 1 quai de la Corse à l'attention de Mme Avion accompagné du chèque à l'ordre de l'AFFIC

LES ENTRETIENS DE LA CONCURRENCE Mardi 18 octobre 2016

Nom :

Prénom :

Fonction :

Entreprise ou organisme :

Adresse :

Tél. : E-mail :

FRAIS D'INSCRIPTION : [] 200 € (déjeuner inclus) ; [] 160 € (sans déjeuner)

Tarif préférentiel :

[] 120 € (déjeuner inclus) ; [] 80 € (sans déjeuner)

**pour les adhérents de : AFEC-AFJE-CERCLE MONTESQUIEU-AFFIC-DROIT ET
PROCEDURE**

Entrée gratuite au colloque pour les magistrats, les juges consulaires et les étudiants.

Les inscriptions seront acceptées dans la limite des places disponibles.